



Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien
du mardi 11 janvier 2005, à 18 h 30, à la MJE, rue Dumont d'Urville

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaires,
Philippe SORNAY, co-président Habitants,
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Eric DUBOIS,
Jean-Michel ETIENNE, Guy MORET
représentant les habitants.

Absents excusés : Annie-Laure COLLOMB-REIMANN, Jacques DINARES.

Absents non excusés : René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre
Mauricio ESPINOZA-BARRY.

Réunion du 10 janvier 2005

E. CAZIN a assisté à la réunion de coordination des 4 Conseils de quartier croix-roussiens du 10/01/2005 avec Y. BOTTON. Cette réunion était animée par une élue, Marie-Françoise ROSET qui a proposé de créer un journal comportant six pages, dont une page serait un Edito rédigé par le maire du 4^{ème}, quatre pages rédigées par chacun des quatre Bureaux des conseils de quartier et une page représenterait les périmètres des quatre secteurs. Le tout en format A4. Les pages des 4 Bureaux devront comprendre le bilan des deux années passées depuis la création des Conseils de quartier et les perspectives pour l'avenir.

Ce journal sera édité et diffusé par les soins et aux frais de la mairie dans les boîtes aux lettres de tous les croix-roussiens, afin de faire connaître les Conseils de quartier et susciter l'envie des habitants d'y participer. La mairie du 4^{ème} cherche ainsi, par cette action, à faire connaître et valoriser le travail des conseils de quartier. Cette première édition sera, ou non, suivie d'une autre l'an prochain.

Organisation de l'Assemblée Générale du Conseil de quartier Croix-Rousse Est

La date de cette réunion n'est pas encore définitivement arrêtée car elle le sera en fonction des disponibilités de la salle La Ficelle, mais ce sera sans doute autour du 12 avril.

Courrier du maire du 4^{ème} reçu par P. SORNAY

P. SORNAY donne lecture de la lettre qu'il a reçue du maire du 4^{ème} indiquant les procédures à respecter pour le budget accordé au Bureau. Une dotation annuelle de 1 500 € est accordée et ne devra en aucun cas être dépassée. Cette dotation vient en complément des soutiens administratifs déjà mis en place : gestion et envoi des convocations à l'assemblée générale, envoi des convocations et comptes-rendus des réunions du Bureau, photocopies des divers documents, édition et diffusion du journal cité ci-dessus.

La procédure à suivre pour les achats est rigoureuse et devra être respectée. Le maire du 4^{ème} précise qu'il est l'ordonnateur de ces dépenses et aucune ne pourra se faire sans l'obtention de son accord. Un devis devra être établi qui nécessitera l'obtention de sa signature.



Proposition de sujets à traiter

Chaque membre du Bureau devra présenter deux suggestions pour la prochaine réunion.

Organisation des Commissions

Actuellement deux Commissions ont été créées : Stationnements/Déplacements et Propreté.

A la Commission Stationnements/Déplacements L. CHARTIER est remplacé par E. DUBOIS.

Mme PIGNARD ayant proposé d'assurer régulièrement les comptes-rendus des réunions du Bureau ne participera plus à cette Commission. Il y aura donc : Y. BOTTON, DUBOIS et P. SORNAY.

Le responsable en sera E. DUBOIS

A la Commission Propreté, Mme CARCAN-CHANEL, R. CLOCHER; J. DINARES.

Le responsable en est toujours J. DINARES.

Nombre de personnes au Bureau

Un appel à de nouvelles candidatures aura lieu lors de l'Assemblée générale d'avril. Il manque un représentant du collège économique, un représentant des institutions et un habitant.

Stationnement payant

Dans l'attente d'une information du maire sur les dates de la prochaine réunion de concertation, P. SORNAY va contacter la chargée de mission auprès des Conseils de quartier à la Mairie Centrale.

Dépouillement du questionnaire sur les stationnements/déplacements

Les membres de la Commission Déplacements/Stationnement doivent envoyer très rapidement les saisies des questionnaires à Mme COLOMB-REINMANN pour édition.

La prochaine réunion de cette Commission est fixée au 18 janvier 2005.

Divers

Demande à faire au maire du 4^{ème} de ne pas accorder de permis de construire permettant de transformer les rez de chaussée de commerces et artisans en logements, le problème du stationnement dans l'est étant crucial.

Demande également de préemption de ces rez de chaussée pour en faire de petits garages pour les résidents.

E. CAZIN précise d'ailleurs sa position qui est de limiter les constructions nouvelles dans notre secteur.

La réunion sur les transports aura lieu le 19 janvier à 18 h 30 avec les 4 Bureaux des conseils de quartier.

Prochaine réunion du Bureau

Elle est fixée au mardi 8 février 2005, à 18 h 30 à la MJE.

La réunion se termine à 20 h 30.

Le co-président Elu

Le co-président Habitants

Eric CAZIN

Philippe SORNAY